

Revue du CRELIS n^os 14 et 15

INDEXATION : la revue du CRELIS est indexée chez OpenAIRE

Appel à contribution, numéro libre (non thématique)

Dates limites

- CRELIS N^o14 (dernier délai pour la soumission des articles) : **30 juin 2025**
- CRELIS N^o15 (dernier délai pour la soumission des articles) : **30 novembre 2025**

Le CRELIS (Centre de Recherche et d'Etudes en Littérature et Sciences du langage) est basé à l'Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody, en Côte d'Ivoire. Ses activités portent sur les littératures, les théories littéraires, la littérature orale, la dramaturgie, les arts du spectacle et les sciences du langage. Il regroupe des chercheurs et des enseignants-chercheurs issus de diverses universités (Côte d'Ivoire, Norvège, France, Tunisie, Cameroun, USA, ...). En vue de la parution du cinquième numéro de sa revue, le CRELIS lance un appel à contribution portant sur l'un des champs d'études mentionnés ci-avant.

Les contributions feront l'objet d'une évaluation par le comité scientifique. Les meilleurs articles seront publiés.

-Date de tombée des articles : **30 juin 2025** (pour le numéro 14)

- et **30 novembre 2025** (pour le numéro 15).

- L'article doit obligatoirement comprendre : le nom et le prénom de l'auteur, le grade, l'attache institutionnelle, **le courriel du contributeur, le numéro de téléphone du contributeur**, le résumé de l'article (7 lignes maximum, en italique), l'article entièrement rédigé 12 pages maximum.

Police : Times New Roman, taille 12 (10 pour les citations en retrait, les notes et la liste d'ouvrages cités), interligne 1.5. On utilise les majuscules avec les accents, comme dans cet exemple : « Étant peu souvent disponible... »

Citations en retrait : Pour toute citation dépassant 40 mots. Sans guillemets, ni italique. Précédées et suivies d'une ligne blanche (taille 10). Notes : En bas de page. Utiliser la numérotation décimale (1, 2, ...). En limiter le nombre et la longueur.

Bibliographie : En fin d'article. Uniquement les ouvrages cités dans le corps du texte et dans les notes seront listés.

Il est conseillé d'écrire tout le nom en caractère d'imprimerie suivi des prénoms en minuscule, le tout en gras.

Le volume et le numéro sont en chiffres arabes.

- Dans le cas d'une thèse ou d'un mémoire

NOM Prénoms : *Titre*, nature du document (Thèse, Mémoire), Université de soutenance, année.

Exemple :

KOUADIO Kobenan N'guettia : *De l'expressivité au sens dans la poésie ivoirienne d'expression française*, Thèse de Doctorat Nouveau Régime, Université de Savoie (France), 2005.

- Dans le cas d'un article, d'un chapitre, d'un poème, etc.

NOM (Prénoms), « Titre » ou « Titre. Sous-titre » de l'article, titre de la revue en italique précédé ou non de la mention in ou dans, volume et/ou numéro, mois et année ou saison et année, pp. x-y.

Exemples :

OUATTARA Aboubakar : « Didactique de l'énoncé. L'option onomasiologique en linguistique pottérienne », *in Revue du CRELIS*, n° 1, 2012, pp. 5-33.

SENGHOR Léopold Sédar : « Femme noire », *in Poèmes*, Paris, éditions du Seuil, 1964, pp. 14-15.

- Dans le cas d'un ouvrage à auteur unique ou d'un collectif

NOM Prénoms : *Titre* ou *Titre. Sous-titre*, Lieu d'édition, maison d'édition, collection s'il y a lieu, année.

NOM Prénoms : « Titre », dans Prénoms NOM [dir.], *Titre*, Lieu d'édition, maison d'édition, collection, année, pp. x-y.

Exemple :

MAINGUENEAU Dominique : *La Linguistique pour le texte littéraire*, Paris, Nathan, 2003.

- Dans le cas d'un article ou d'un ouvrage publié sur un site électronique

NOM Prénoms : « Titre de l'article » ou « Titre. Sous-titre » de l'article, *Titre* de la revue en italique, numéro : *Titre* du numéro en italique, date de mise en ligne s'il y a lieu. Adresse électronique complète précédée de la mention URL : et suivie de la date de consultation entre parenthèses.

Exemple :

BONHOMME Marc : « De l'argumentativité des figures de rhétorique », *in Argumentation et Analyse du Discours*, n°1, 2008 [En ligne] URL : <http://aad.revues.org/index495.html>. Consulté le 2 janvier 2014.

Signes de ponctuation : On utilise le système « français » de Word : un espace avant les signes doubles (; : ! ? %), pas d'espace avant les signes simples (la virgule et le point). Tous les signes sont toujours suivis d'un (seul) espace, y compris dans les références. : On utilise le système « français » de Word : un espace avant les signes doubles (; : ! ? %), pas d'espace avant les signes simples (la virgule et le point). Tous les signes sont toujours suivis d'un (seul) espace, y compris dans les références.

Autres signes : On utilise les guillemets « français ». Pour les guillemets à l'intérieur d'autres guillemets (comme dans une citation), il faut utiliser les doubles guillemets (à l'anglaise), comme suit : “AFSSA”. Ne confondez pas le trait d'union et le tiret, qui est plus long et est précédé et suivi d'un espace.

Mise en relief : Les mots étrangers sont toujours en italiques (n'utilisez donc pas les caractères gras, les guillemets ou le soulignement). Certains mots peuvent être mis en relief dans le corps du texte ou dans une citation (dans ce dernier cas, il faudra indiquer que c'est vous qui soulignez). N'abusez cependant pas de cette technique.

Citations : Toute modification de citation est signalée par des crochets droits : [...] pour une suppression, le mot ou partie de mot entre [] pour adjonction ou changements. N'utilisez jamais [...] au début ou à la fin de la citation. Le signe de ponctuation final se place après le guillemet de fermeture, sauf dans les citations en retrait, où il est placé à l'intérieur des guillemets.

Renvois dans le texte : Dans le cas d'une citation, il suit immédiatement la citation, (c'est-à-dire avant la ponctuation) et non pas la mention du nom de l'auteur. Est mis entre parenthèse le nom de l'auteur, suivi de l'année, et ensuite de la page après deux points : (Genette 1987 : 46). Si un auteur est mentionné sans être cité, on mettra uniquement l'année et éventuellement la page entre parenthèses, immédiatement après le nom. Si un autre renvoi au même ouvrage suit immédiatement le précédent, on inscrit Ibid. en italiques, suivi de la page, si celle-ci est différente. Pour un ouvrage qui est cité régulièrement, le titre en italiques, éventuellement abrégé, de cet ouvrage suffit : (Rêveries : 136) ou (MI : IV, 3) pour *Le Malade imaginaire*. Une seule note indiquera tous les ouvrages qui seront présentés de cette façon. Les références ne sont donc pas mises en note.

NB: Tous les articles sont impérativement à envoyer à l'adresse suivante : revuecrelis@gmail.com

Le CRELIS et sa revue ne bénéficient d'aucune aide institutionnelle. Leurs activités sont entièrement financées par les membres du Centre.

A cet effet, il est porté à la connaissance des contributeurs les informations suivantes:
- **Les frais d'instruction et de publication de l'article s'élèvent à 65.000 FCFA (100 euros).**

INDEXATION : la revue du CRELIS est indexée chez OpenAIRE